



AULT

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

P2-3 : Édito du Maire

P4-7 : Travaux - Urbanisme - Environnement

P8-10 : Éducation - Culture - Vie associative

P11-13 : Animations estivales 2020

P14-17 : Développement local - Tourisme

P18-20 : Affaires sociales - Administration générale

P21-22 : Commémorations

P23 : Parole du groupe minoritaire

P24 : Contacts et Infos pratiques

**Notre Commune
doit retrouver
sa superbe.**

*Pour vous apporter une meilleure
qualité de vie, la municipalité
s'efforce de donner de la cohérence
et de la consistance dans la mise en
œuvre de ses actions.*

Chères Aultoises, chers Aultois,

Comme vous pouvez le remarquer, le format de notre publication d'informations mensuelles se trouve étoffé.

En effet deux fois par an, en hiver et en été, un bulletin municipal plus dense, viendra se substituer aux lettres mensuelles d'informations.

Pour cette première, chaque commission vous informe sur les premières actions mises en œuvre, et dresse les perspectives pour l'avenir.

Bien entendu la vie municipale est semée d'embûches et d'imprévus qui impactent notre fonctionnement.

Ainsi la COVID a largement marqué notre début de mandat puisqu'après une élection le 15 mars, le conseil municipal a été installé seulement le 23 mai. Cette période transitoire nous a contraint à gérer la crise sans moyens, contrairement à la deuxième vague où une cellule de crise sanitaire et sociale a très rapidement été installée avec la tenue de permanences quotidiennes pour répondre aux besoins et attentes de la population aultoise.

Cette attention particulière accordée aux plus fragiles se traduit par l'acquisition d'un minibus mis à disposition des Aultois par le CCAS mais aussi par le choix politique de relancer l'activité de ce service social considérant qu'il constitue un besoin pour notre population. Je tiens à remercier le personnel de ce service tout comme les bénévoles de l'association Solidarité Côte Picarde restés très mobilisés pendant cette période de crise.

Le Plan de Prévention des Risques a été validé en conseil d'État et sera donc applicable en l'état de manière très, trop restrictive à mon sens.

Le Plan Local d'Urbanisme a été invalidé concernant la ZAC du Moulinet pour des raisons de trop forte urbanisation et pour des raisons environnementales. Il conviendra de définir un nouveau zonage permettant le développement d'un projet plus doux et bien intégré sur ce site exceptionnel.

La nouvelle municipalité souhaite un enseignement de qualité pour les enfants des écoles dont les effectifs régressent, c'est pourquoi elle accompagne le corps enseignant par l'acquisition de matériel informatique tout en améliorant le cadre de vie scolaire par la plantation de haies notamment.

Certes la commune d'AULT devient attractive et attire de nombreux résidents secondaires, mais **le logement des personnes et familles à l'année doit rester une de nos priorités**. Une action est en cours pour que l'immeuble situé à Bellevue, après finalisation des travaux et reprise de nombreuses malfaçons, puisse accueillir 9 nouvelles familles. Après un échange avec le Général de Gendarmerie et le Président de la Communauté de Communes du Vimeu, la commune pourrait acquérir le bâtiment de la gendarmerie dans lequel 11 appartements peuvent être réhabilités.

Le développement économique d'AULT passe par l'évolution de son attractivité touristique, c'est pourquoi un profond travail d'analyse a été mené par l'équipe municipale sur les campings et dès cette année nous constatons une importante progression du chiffre d'affaires malgré une diminution de la période d'exploitation de 3 mois. Nous pouvons légitimement nous interroger sur la médiocrité des résultats des 12 dernières années !!! Comme vous le savez le manoir n'est plus à vendre et les 6 appartements seront entièrement rénovés, pour répondre à la demande, par les agents communaux. Rendez-vous fin 2021 pour le premier bilan !

L'instauration du droit de préemption sur les fonds commerciaux permettra de conserver la destination des fonds, ce qui est fondamental pour relancer le commerce de proximité. Plusieurs porteurs de projets nous ont déjà fait part de leurs intentions, ce qui est très encourageant.

Le marché couvert, rénové par le chantier d'insertion des ADI 80, qui sera utilisé les mois d'hiver, fait l'unanimité des commerçants et des usagers. Nous espérons qu'il pourra accueillir d'autres commerçants pour diversifier l'offre.

Ault doit promouvoir son caractère balnéaire et de nombreuses animations, de moments culturels, de commémorations, souvent organisés dans l'urgence, ont rythmé la saison estivale et l'après saison, pour le plus grand bonheur des touristes de passage et des résidents, mais aussi de la majorité des commerçants. Un point plage sera organisé dès l'été 2021 à Onival pour permettre la pratique de la voile et des sports nautiques, avec une coopération de la Communauté de Communes des Villes Soeurs, dans le cadre du label station nautique.

Notre commune doit retrouver sa superbe et le chantier de l'aménagement du centre bourg va y contribuer. Après plusieurs réunions de concertation avec la population, des demandes de modification du projet ont été formulées et après le lancement des expertises sur les maisons des riverains, les travaux d'assainissement ont enfin démarré avec 2 mois de retard.

Une modification du phasage devrait permettre de limiter le retard du chantier qui doit se terminer au printemps 2023.

Je ne peux éluder le chantier du centre culturel, lourd héritage de l'ancienne municipalité, dont le coût financier impactera significativement notre budget. Il conviendra, début 2021, de fixer les orientations concernant les modalités de son utilisation.

Bien sûr d'autres chantiers sont à venir. Ainsi un diagnostic du réseau d'éclairage public a été établi :

En l'absence d'entretien pendant 40 ans, 140 points lumineux doivent être changés, 7 armoires électriques sont à revoir et les câbles enterrés sont obsolètes. Avec l'aide de la Fédération Départementale d'Énergie et les subventions qui pourraient être accordées, ces travaux seront engagés en 2021, qui permettront de réduire de 50% la facture d'éclairage public.

Chaque année des crédits seront dégagés pour permettre la rénovation de la voirie qui se trouve dans un triste état.

Avec l'aide de l'architecte des bâtiments de France et le conservateur des monuments historiques, nous nous penchons sur la rénovation de l'église qui passe par un diagnostic qui sera réalisé en 2021.

Le plan vélo, porté par le syndicat mixte devrait pouvoir démarrer au deuxième semestre 2021.

Si tous ces travaux sont nécessaires pour donner une autre image de notre commune et aussi améliorer vos conditions de vie et de déplacement, **le mieux vivre passe par les attitudes individuelles de respect des espaces publics.** Les incivilités impactant la propreté de la ville, la sécurité à cause d'une vitesse excessive, et l'urbanisme sont beaucoup trop nombreuses.

Pour vous apporter une meilleure qualité de vie, la municipalité s'efforce de donner de la cohérence et de la consistance dans la mise en œuvre de ses actions. Le passif est important, il y a beaucoup à faire, faisons le ensemble !

Malgré les conditions particulières liées à la COVID, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Marcel LE MOIGNE
Le Maire



Laurent CHOLET

Adjoint au Maire

Commission municipale du groupe majoritaire :

Alain SCHIBLER, Hélène BUSNEL, Alain NICQUET,
Gabrielle PRANDO, Florence LE MOIGNE

Dresser un inventaire à la Prévert de tous les travaux et aménagements réalisés depuis la prise de fonctions de la nouvelle municipalité pourrait être assimilé à de la propagande...

Or, telle n'est pas la finalité de ce bulletin : même si les publications municipales ont longtemps été le moyen de mettre en scène les élus et de présenter la vie locale sous son meilleur jour, la chose est passée de mode ! A l'image des "Rencontres du samedi" ou des débats publics, nous souhaitons désormais que ce bulletin contribue à donner un sentiment d'appartenance, qu'il soit une source d'information comme de formation, qu'il participe au "bien-vivre-ensemble".

Bien sûr, la commission Travaux-Urbanisme-Environnement a tout son

rôle à jouer dans ce contexte, puisqu'il est question notamment de permettre aux Aultois(es) d'améliorer leur cadre de vie et de se réapproprier leur espace public. Plusieurs mesures ont très vite été prises en ce sens, parmi lesquelles la rénovation des accès aux plages et l'amélioration des équipements de celles-ci (bancs, tables de pique-nique, sanitaires), ou encore le remplacement de l'escalier du quartier des Pêcheurs et la réouverture du parc du Moulinet, fermés depuis trop longtemps.

Sont prévus par ailleurs prochainement le changement de la rampe de l'escalier du Bois de Cise, un nouveau fleurissement des bacs sur la casquette et des plantations le long de la rue de Paris dont la rénovation s'est achevée au printemps dernier.



Vers une circulation de plus en plus apaisée...

Lutter contre les vitesses excessives s'inscrit dans une volonté politique de restaurer la convivialité de nos espaces publics et de protéger les usagers les plus vulnérables. Donner à la vie dans toute sa diversité, et non plus seulement à l'automobile, la possibilité de s'exprimer dans nos rues. Depuis cet été, la rue de Paris ainsi que l'ensemble du Bois de Cise sont devenus des "Zones 30", c'est à dire des secteurs à circulation apaisée, permettant un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers, dans un respect mutuel.



Une CHAUssée pour les CirCulations DOUCes, ou chaucidou, implantée rue d'Eu, est venue renforcer le dispositif dès le mois de septembre. En contribuant à modérer les vitesses automobiles, cet aménagement améliore la sécurité des cyclistes et des piétons. Les campeurs de la Cavée Verte sont ainsi plus enclins à rejoindre nos plages et le centre-bourg à pied ou à vélo.

Ces premières expériences sont des tests à partir desquels pourront être conçus des améliorations, des compléments et des applications dans d'autres rues.

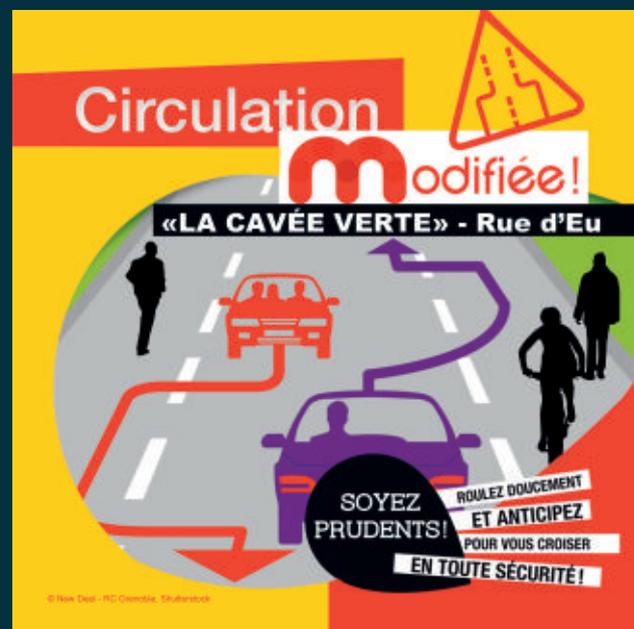
L'apaisement des vitesses se poursuivra dans les années à venir. Vos signalements et même des pétitions de riverains font ressortir plusieurs points noirs. Les plus importants concernent des axes départementaux : la route du Vieux Chêne

au Bois de Cise, l'avenue du Général Leclerc en centre-bourg ou encore la rue de Saint-Valery sur son tronçon d'Onival. La commune n'a pas compétence sur le réseau départemental ; néanmoins, nous avons d'ores et déjà sollicité les services concernés et nous serons force de proposition pour sécuriser ces axes à fort trafic routier.

Circulation apaisée et mobilité active

Il existe aujourd'hui de multiples initiatives en faveur du développement des mobilités actives, ces modes de déplacements alternatifs tels que la marche ou le vélo, sans apport d'énergie autre qu'humaine. Elles rappellent que ce développement est désormais un objectif commun poursuivi par les ministères respectivement en charge du développement durable et de la santé, mais aussi par le milieu associatif et un nombre croissant de collectivités. Ault compte parmi celles-ci, consciente du très large éventail des bénéfices individuels et collectifs à tirer de la promotion des modes actifs.

Chaucidou, "Zones 30" et autres "Zones de rencontre" ne font qu'amorcer une démarche en matière de mobilité active ; différents aménagements et équipements viendront la compléter (abris-vélos, bornes de recharge pour vélos à assistance électrique, maillage cohérent des itinéraires cyclables et piétons, location de vélos, etc.). Village étape au bout du GR21 qui longe la côte normande jusqu'au Tréport, mais aussi sur la Vélomaritime EuroVelo 4 de Roscoff à Dunkerque (section Mers-Ault prévue à l'horizon 2021), notre village se doit de montrer son attachement aux modes de déplacement doux.



Un centre-bourg en chantier...

Comme le futur centre culturel, les travaux d'aménagement du centre-bourg font partie des préoccupations actuelles des Aultois(es). Ces projets ont été initiés par l'équipe précédente et certains ont eu beau jeu de reprocher à la nouvelle municipalité de les critiquer et d'en retarder la réalisation. Nous n'épilguerons pas sur le sujet... La requalification d'un centre-ville est une démarche complexe, qu'il nous a fallu analyser. En outre, nous souhaitions prendre le temps d'organiser un débat public en juin et juillet, afin que les Aultois(es) puissent exprimer leur avis. Car la réussite d'un projet de revitalisation d'un cœur de village, noyau historique et identitaire du bourg, demande que les habitants y adhèrent. Le conseil municipal a délibéré le 18 août sur un bilan de la concertation et sur les modifications souhaitables du projet d'aménagement.



Les incohérences et surcoûts que nous avons relevés, mais aussi vos observations et propositions, nous ont amenés à engager une négociation avec le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, chargé de l'aménagement du centre-bourg par délégation de la commune. Si l'on ajoute à cela les délais du tribunal administratif pour nommer des experts chargés d'un diagnostic

sur les bâtiments proches des travaux afin de prendre un maximum de précautions, et bien évidemment un contexte de crise sanitaire assorti de deux périodes de confinement, convenons que les presque deux mois de retard par rapport au calendrier prévisionnel sont un moindre mal !

Les travaux de redéploiement du réseau d'eaux usées ont débuté fin novembre. Le nouveau planning prévisionnel n'est pas totalement finalisé à ce jour. Il vous sera communiqué sous peu et fera l'objet d'une lettre d'information. En tout état de cause, les travaux seront suspendus en saison, afin de ne pas impacter l'activité économique et touristique, ou encore les animations.

En dehors du centre-bourg, le redéploiement du réseau d'eaux usées va se poursuivre dans le quartier de la Pêche, la réfection du réseau d'assainissement va être engagée rue de Saint-Valery dans la traversée d'Onival et les abords du centre culturel en construction seront aménagés par le Syndicat Mixte d'ici le printemps prochain (réaménagement des hauts des rues du Moulin et de Paris). Des travaux d'entretien de chaussées dégradées sont prévus dès que le temps le permettra sur le boulevard du Phare et la route des Tilleuls au Bois de Cise.

Par ailleurs, la municipalité avance avec l'aide de l'Architecte des Bâtiments de France et les services du Conservateur Régional des Monuments Historiques pour lancer un diagnostic sur l'église Saint-Pierre, en très mauvais état, en vue d'établir un programme pluriannuel de travaux de sauvegarde et de mise en valeur.

Un diagnostic va également être fait sur l'ancien casino avec l'objectif de remettre en valeur dès que possible sa façade et de trouver la meilleure solution d'accès des personnes à mobilité réduite.

Les règles d'urbanisme : le collectif prime...



Protection des patrimoines naturels, protection des patrimoines historiques, PLU, Code de l'urbanisme, Code civil, etc., les droits et réglementations touchant les constructions sont nombreux. Bien sûr, ils peuvent être contraignants, et individuellement nous les percevons souvent comme un empêchement de faire ce que l'on veut chez soi. Mais voyons la chose collectivement, car leur respect nous garantit un développement harmonieux du territoire, de notre cadre de vie, en résumé un environnement homogène et durable. Gageons alors que le collectif l'emporte ! C'est pourquoi nous nous réjouissons du succès que rencontre la permanence de l'Architecte des

Bâtiments de France, qui conseille les propriétaires porteurs de projets dans les périmètres de protection des monuments historiques.

Pour autant, nous constatons également que certains prennent quelques libertés... Absence de déclaration de travaux, voire même de permis de construire, respect aléatoire des emprises foncières, etc, les entorses à la réglementation sont encore trop nombreuses et doivent cesser. Une quinzaine de contrevenants ont d'ailleurs reçu très récemment un courrier leur enjoignant de régulariser leur situation.



Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France

Le bourg d'Ault et le quartier d'Onival sont soumis à une servitude de protection des abords des monuments historiques dans un rayon de 500 mètres autour de l'église St Pierre et du Petit Casino d'Onival. Des prescriptions particulières sont également appliquées au Bois de Cise, site inscrit, afin d'en protéger le patrimoine naturel.

Les travaux de construction et de transformation de bâtiments ou de rénovation de façade qui doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration de travaux par les propriétaires sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Avant de déposer un dossier, il est préférable pour les propriétaires de rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France afin de bénéficier de ses conseils, ce qui peut faciliter la démarche et contribuer à la mise en valeur du patrimoine architectural.

Date de la prochaine permanence et prise de rendez-vous auprès du service urbanisme, au 03 22 60 36 43



ÉDUCATION

La rentrée qui a suivi les vacances de la Toussaint s'est déroulée sous le signe d'un deuxième confinement.

L'équipe enseignante et la Commune étaient prêtes. Toutes les précautions ont été prises, et pour le temps du midi, deux services de cantine dans deux salles différentes ont été mis en place.



La Commune, la pharmacie aultoise et la société OpalMedical, ont fourni gracieusement des masques aux élèves de l'école dès l'âge de 6 ans, qui se voyaient alors dans l'obligation d'en porter.



Début décembre sont organisées par les petites classes les plantations prévues dans les carrés de potagers conçus cet été à cet effet... sans doute quelques dégustations à envisager en fin d'année scolaire !

Par ailleurs, les haies protectrices en fond de cour seront plantées petit à petit cet hiver.



Une partie de l'équipement «**classe mobile**» est arrivée à l'école Simone Veil... Les tablettes sont maintenant à disposition des élèves. Les ordinateurs portables seront livrés l'année prochaine.

Un abri de rangement destiné aux cycles a poussé en milieu de cour, merci aux équipes techniques de la Ville pour cette réalisation.

Quant à l'abri pour les parents prévu à l'entrée de l'école, sa mise en place a pris du retard. Il fallait dans un premier temps préciser le tracé du plan vélo qui longera l'école dans quelques mois, et s'y adapter.

Malgré le confinement, les activités culturelles sont restées autorisées par l'académie. Ainsi, toutes les classes ont pu se déplacer pour visiter l'exposition «**Carnet de Voyage**» organisée par l'association **Petit Casino d'Ailleurs**. Les enfants ont aussi profité d'un atelier avec le photographe **Arnaud Berman**.



Hélène BUSNEL

Adjointe au Maire

Commission municipale du groupe majoritaire :

Marie-Christine SAUZEAT, Sabine MAISON, Christophe WAYER,
Teddy GUILLERME, Jean-Louis DERCHE, Florence LE MOIGNE

Ensuite, sur proposition de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Hauts de France, le groupe **Zic Zazou** est venu jouer à l'école sur des airs du compositeur Nino Rota... enchantement général !



Les spectacles de Noël ont eux aussi pu être maintenus... marionnettes et contes au programme. Et la bibliothèque a pu ouvrir à nouveau ses portes pour accueillir les classes.

VIE ASSOCIATIVE

Les associations, malgré une réelle volonté d'adaptation, ont dû hélas annuler beaucoup de leurs événements programmés cet automne.

Nous restons à l'écoute et espérons que la situation sanitaire permettra bien vite de nouveaux élans !

Les associations demandeuses ont pu visiter l'ancienne école Cozette et Berquer depuis quelques semaines. Dans cet espace, la nouvelle **Maison des Associations ouvrira ses portes en janvier 2021**, et nous sommes actuellement dans la définition des règles et programmes de ce nouveau lieu qui deviendra incontournable.

Un lieu d'échanges, de solidarité, de constructions communes, de création... un lieu dans lequel nous souhaitons voir émerger de nouveaux projets.

CULTURE

Pendant cet été 2020 différents événements ont pu être programmés :

-Le festival «**Ault en Musiques**» fêtait son 9ème anniversaire en juillet dernier, et avait pensé un programme léger pour s'adapter à la situation sanitaire si besoin... Heureusement, ce festival d'une grande qualité artistique a pu être maintenu, tout en musique baroque, de Vivaldi à JS Bach. Il reviendra bien sûr à l'été 2021, pour le plaisir de nos oreilles.



-En août, aux jours les plus chauds, nous avons pu suivre conteur et chanteur picards dans les jardins du Moulinet, que certains découvraient alors. **Le festival Chés Wèpes** nous avait fait le plaisir d'une virée aultoise !



-Quand l'été fut sur le point de finir, l'artiste plasticienne **Sophie Hélène** nous proposa de la suivre dans ses promenades littorales, et découvrir ses Laises de Mer Impromptues... et ses surprises installées en fin de promenade...

Ce projet initié par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, a fait halte à Ault pour 2 journées de belles curiosités.



-Et bien sûr, nous avons pu apprécier les nombreuses activités proposées par la bibliothèque municipale. Entre balades contées, concerts jazz, expositions, textes lus sur des impros musicales, projections, après-midis dans les cabines de Lecture à la Plage, ateliers d'initiation, conférences... chacun a pu y trouver son plaisir. Ces multiples activités culturelles organisées durant l'été, se déroulent aussi tout au long de l'année dans ce lieu magnifique qu'est la bibliothèque municipale.



-Cette année, pour la première fois, la Ville d'Ault a été associée au Festival du Film des Villes Soeurs en accueillant notamment un atelier de « maquillage effets spéciaux ». Belle participation du public et partenariats à développer...



Par ailleurs, une commission extra-municipale sur l'organisation culturelle s'est montée cet été. Il s'agit là, toujours dans un esprit de concertation publique, d'associer les Aultois aux réflexions et propositions qui seront portées ensuite par la commission culture.

Une première réunion d'information a été mise en place afin que la trentaine de membres présents puissent se rencontrer et confirmer leur volonté de participer à cette nouvelle dynamique culturelle. Les réunions suivantes n'ont pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire. Nous organiserons dès que possible les prochaines rencontres avec cette équipe motivée.



ANIMATIONS ESTIVALES 2020

Animations de l'été 2020

Un beau succès pour notre premier été d'animations.

*Tout commence par
la fête de la musique*



Après une fête de la musique réussie sous quelques gouttes de pluie, le soleil, le public, les musiciens, les chanteurs, les exposants étaient au rendez-vous pour une saison pleine de belle humeur dans une bonne ambiance.

*Le bal populaire
le 13 juillet
Le 8 et 22 août*



*La retraite aux flambeaux
du 14 juillet*



Marie-Christine SAUZÉAT
*Conseillère municipale déléguée
à l'animation*

Sabine MAISON, Christophe WAYER, Teddy GUILLERME,
Jean-Louis DERCHE, Florence LE MOIGNE

Animations de l'été 2020
Rencontre avec les habitants et les touristes
Des moments de convivialité

Le marché artisanal
Les 5 et 26 août



Le pot des estivants
Le 11 juillet
et le 8 août



La rencontre avec les estivants est une occasion de promouvoir les changements dans la station et ses animations de saison, mais aussi de présenter la nouvelle équipe municipale en place depuis quelques mois seulement ainsi que leur façon de voir les choses.

Live à la plage
Le mardi et le jeudi



Les rendez-vous
du samedi



Animations de l'été 2020 De superbes soirées et une fête de la mer

*Les rendez-vous
du samedi.*



*La fête de la mer
Le 15 août*



Notre objectif est de faire encore mieux en 2021 avec la COVID19 derrière nous.

Les commerces

Après avoir évalué le nombre de commerces en déshérence, notre approche réside dans une politique de réactivation des commerces de proximité dans un contexte de restructuration et de modernisation du centre bourg. Le droit de préemption sur les commerces inoccupés, dont peut user la municipalité, est la possibilité de garder et d'offrir des activités commerciales de proximité originelles. Malgré le début des travaux et la présence de la Covid, nous constatons un intérêt nouveau pour Ault. En effet, des sollicitations nombreuses annoncent une renaissance encouragée par un climat de confiance généré par une dynamique municipale omniprésente. L'articulation de ces opérations se doit d'être entreprise en relation étroite et rapprochée avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Le marché

La nouvelle initiative d'un marché couvert a emporté l'unanimité des commerçants non sédentaires. La réfection du gymnase, entreprise grâce au concours du chantier d'insertion ADI 80, permet une ouverture dès le mois de décembre jusqu'à fin mars. Dès avril, le marché reprendra son cours normal (place Charles De Gaulle).



Alain NICQUET

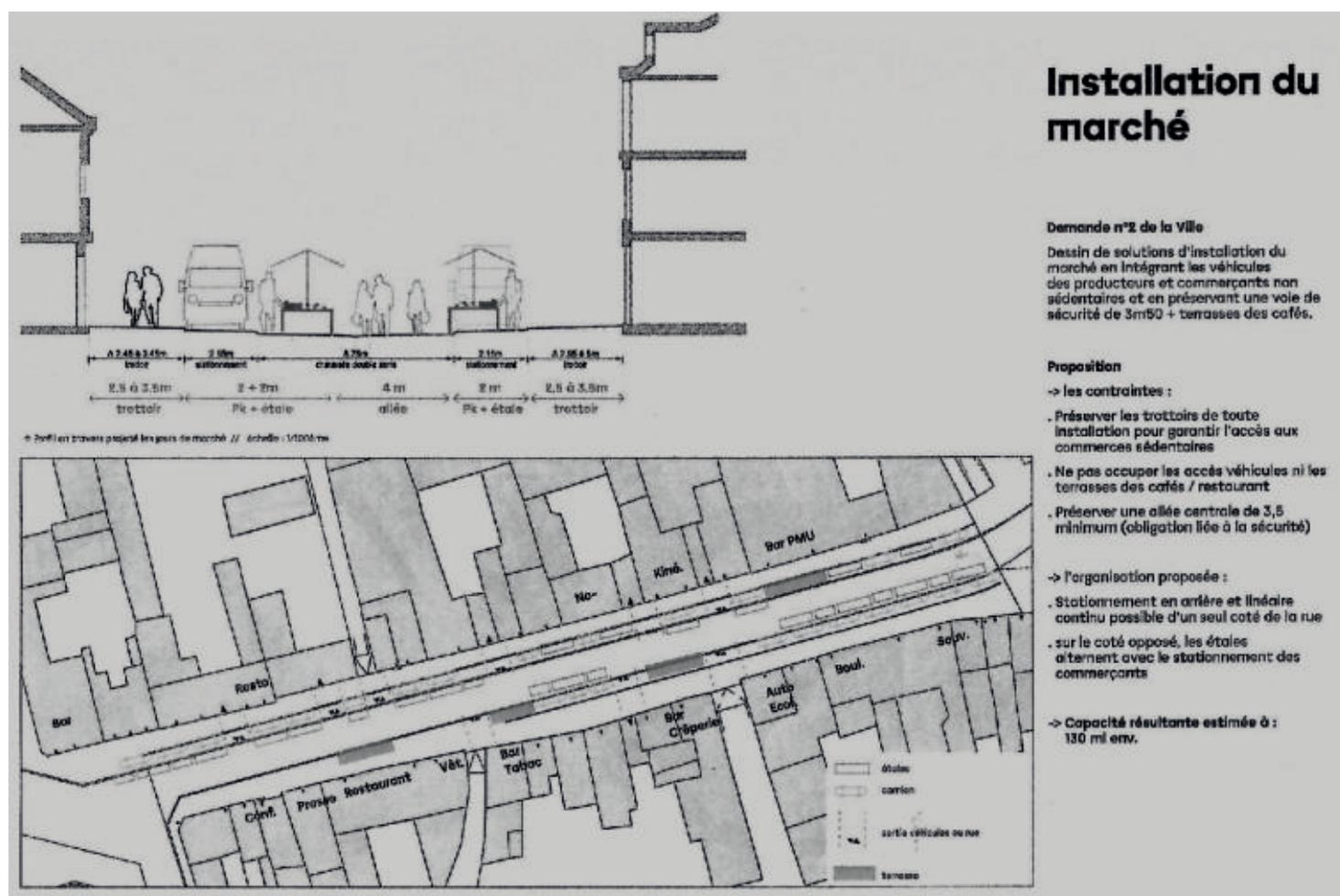
Adjoint au Maire

Commission municipale du groupe majoritaire :

Alain SCHIBLER, Laurent CHOLET, Christophe WAYER, Sabine MAISON

Vivianne DHENIN, Marie-Christine SAUZÉAT

Pour la période estivale, l'occupation de la Grande Rue après travaux a fait l'objet d'une étude permettant la présence de 26 étals accompagnés de 24 véhicules en harmonie avec l'accès des commerces et des terrasses réservées aux bars et restaurants.



La poste

Après un dialogue constructif avec les responsables de la poste, nous avons reçu l'assurance de la pérennité de leur activité dans notre ville. Un projet de partenariat pourrait être scellé afin d'installer une permanence « France service public » en vue d'accompagner les Aultoises et Aultois dans leurs démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, etc...) Sous réserve que le bâtiment soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ce service public nous semble indispensable pour les Aultois et les communes avoisinantes.



2 - Tourisme

Le tourisme est un levier de développement économique qui améliore le cadre de vie des habitants de notre ville.

L'hébergement

Il est impératif d'investir dans un développement programmé d'amélioration quantitatif et qualitatif de l'offre. L'exemple du manoir illustre ce qu'il convient d'entreprendre. D'ores et déjà les agents des services techniques s'affairent dans des travaux de réfection.



Les campings

Un plan de réorganisation a été proposé à la commission municipale « développement local- tourisme ». En effet, nos 2 campings n'ont généré que 10 000 euros de bénéfice par an !! (de 2015 à 2020). L'incapacité de l'équipe sortante nous a obligé à réécrire un règlement intérieur, un contrat annuel saisonnier (mobil-homes), une réévaluation tarifaire, un plan de travaux et une réorganisation de la régie. Ces mesures devraient nous permettre de préserver le statut communal de nos campings avec une nette amélioration du chiffre d'affaire dès 2021.



Les plages

Cet été, une amélioration notoire des plages a été entreprise sur les sites d'Ault, Onival et Bois de Cise (bancs, tables, toilettes, signalisation, vitesse, stationnement, jeux, lecture à la plage) démontrant notre volonté de poursuivre ce programme pour la saison future (ex : multiplication des cabines de plage). L'obtention du label station nautique va nous permettre de voir la création d'un point plage à Onival dès l'été 2021.

Vocation maritime et nautique

La vocation maritime de notre ville va de soi, c'est pourquoi un renforcement des activités nautiques encadrées paraît nécessaire. Un partenariat avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs est nécessaire.



Le Moulinet

Cette année, l'ouverture du parc a été effective, elle a permis à toutes et tous de découvrir la beauté du site pour lequel, force est de constater, qu'il n'existe pas de projet finalisé en concertation avec notre commune et le Syndicat Mixte. Dès lors, il conviendra d'encourager et de faciliter la venue d'investisseurs en capacité de répondre au bien commun des Aultaises et Aultois.



**Membres du groupe majoritaire
du Conseil d'Administration du C.C.A.S**
*Marcel LE MOIGNE, Florence LE MOIGNE, Sabine MAISON
Vivianne DHENIN, Marie-Christine SAUZÉAT*

Dès notre installation, en mai dernier, nous avons souhaité avoir un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proche de ses habitants, soucieux de leur sécurité et de leur bien être.

Face aux aléas de la vie, nos concitoyens les plus vulnérables, qu'ils soient âgés, en situation de handicap, de précarité ou d'exclusion, sont assurés de notre soutien et de notre disponibilité.

Souvent, certains d'entre vous nous disent encore ne pas oser venir nous solliciter.

Nous tenons donc à vous réaffirmer que nous sommes à votre écoute et votre disposition.

LA CELLULE D'ACCUEIL SANITAIRE ET SOCIAL

La cellule d'accueil sanitaire et social mise en place dès le second confinement a été un véritable lieu de rencontre. Les membres du conseil d'administration ont accueilli beaucoup d'entre vous. Cet accueil a été apprécié et a permis de rompre l'isolement pour certains.



LA NAVETTE - AIDE AU TRANSPORT

Notre navette est maintenant régulièrement sur les routes.

Nous rappelons que toutes les personnes rencontrant des problèmes de mobilité, isolées ou en difficulté peuvent bénéficier de cette aide pour les rendez-vous dans la limite du rayon "Ault-Abbeville" ou "Ault-Dieppe".

Nous transportons également pour aller au cimetière ou faire ses courses dans la commune.

NAVETTE POUR LES RESTOS DU COEUR

La navette gratuite transportera chaque jeudi après-midi les bénéficiaires aux Resto du Coeur à Eu.

Départ de la navette : A partir du 17 décembre, chaque jeudi à 14h30, Place du Général De Gaulle.

Nos chauffeurs sont à votre disposition.
Inscription obligatoire au secrétariat de mairie.

NAVETTE POUR LE MARCHÉ

(sans inscription)

Depuis que le marché est déplacé en hiver dans le gymnase de l'ancienne école, nous avons conscience de la difficulté pour les personnes âgées de monter la côte.

Les personnes qui le souhaitent pourront prendre la navette pour se rendre au marché.

Le véhicule stationne sur la place De Gaulle près de l'arrêt de bus chaque samedi à trois horaires différents :

10 heures - 10 heures 30 - 11 heures

AGIR EN FAVEUR DE NOS AÎNES

Nos Aînés ont été particulièrement touchés depuis la crise sanitaire. Beaucoup souffrent de l'isolement, de l'arrêt des activités associatives.

La distribution des 480 colis de fin d'année, nous a donné l'occasion de revoir certaines personnes à la mairie et de visiter les autres.

Pour 2021 nous avons déjà programmé des moments de rencontres et de convivialité. Nous serons heureux de les recevoir à deux repas et à deux goûters, à savoir :

Samedi 27 mars 2021 : repas

Jeudi 24 juin 2021 : goûter

Samedi 9 octobre 2021 : repas

Jeudi 16 décembre 2021 : goûter

LES AUTRES ACTIONS

Les colis de fin d'année : Nous avons décidé d'offrir également des colis aux personnes identifiées en difficulté.

Les aides alimentaires : Les dossiers sont examinés en conseil d'administration au cas par cas. Des familles en situation très précaire reçoivent des bons alimentaires.

Les aides diverses : Florence LE MOIGNE, vice-présidente, reçoit sur rendez-vous les personnes qui rencontrent des difficultés diverses. En cas de besoin d'une aide financière le dossier est soumis au conseil d'administration.



Le Téléthon a été organisé cette année par le CCAS. Les associations et les particuliers ont été appelés à déposer leurs dons dans l'urne qui était à leur disposition à la cellule d'accueil.

La somme totale collectée en faveur du Téléthon est de 3943,35€

Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs.

La cérémonie de la mise en lumière des illuminations a été l'occasion pour le CCAS d'offrir les sachets de chocolats qui ont été distribués sous notre boule de Noël.

LE PERSONNEL DU CCAS

Notre première grande décision a été de régulariser la situation des agents qui interviennent auprès des personnes âgées. Ce personnel qui travaillait depuis plusieurs années sans véritable contrat, dans la

précarité, bénéficie maintenant d'un véritable statut et des mêmes avantages que le personnel de la commune, Nous remercions ces agents, en première ligne depuis la crise sanitaire, pour leur dévouement

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

APPEL AU CIVISME DE CHACUN

Au regard des incivilités observées sur la commune dans de nombreux domaines, il nous apparaît nécessaire de rappeler quelques règles de civisme qui, si elles étaient respectées, pourraient faciliter la vie en communauté et rendre notre ville plus propre.

C'est à ce prix que chacun d'entre nous pourra bénéficier d'une certaine tranquillité et de bonnes relations de voisinage. Pour rappel le code de la santé publique prévoit, s'agissant des équipements utilisés par des particuliers, qu'aucun bruit émis par ces objets ne doit porter atteinte à la tranquillité de l'homme ou à sa santé par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Le civisme, c'est respecter la vitesse dans la commune ; c'est aussi l'entretien des haies, des arbres, ceux-ci ne devant pas dépasser chez le voisin ni sur l'espace public (pour votre information, après une mise en demeure sans résultat, la commune peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligeants), c'est encore de ne pas rouler et stationner sur les trottoirs non prévus à cet effet ce qui oblige les piétons à marcher sur la chaussée.

Nous rappelons que les feux de broussailles, entre autres, sont interdits. La déchetterie est à votre disposition pour vos déchets verts et autres.

Le civisme, c'est aussi ne pas dégrader les aménagements, le mobilier urbain, de mettre ses déchets dans les containers et utiliser les poubelles.

Enfin, le civisme concerne aussi vos animaux domestiques... chats et chiens qui ne doivent pas divaguer ou gêner vos voisins. Beaucoup des trottoirs et des zones publiques sont souillées par les déjections canines qui ne sont pas ramassées par les propriétaires d'animaux de compagnie. Au-delà des nuisances, visuelles et olfactives, les souillures des espaces publics entraînent, entre autres, des risques de chutes, la dégradation de notre cadre de vie, et occasionnent des gênes, notamment pour les plus jeunes enfants, sur certaines aires de jeux.

Nous demandons donc à tous d'être plus vigilants et respectueux lors des sorties de vos fidèles compagnons pour que le « vivre ensemble » puisse perdurer sereinement.

Au moment où nous écrivons ces lignes nous avons le regret de constater des dégradations sur les décorations de Noël mais également des vols de sapins. Ces actes inacceptables vont malheureusement priver certains quartiers de décoration.

Nous comptons sur le civisme de chacun !

NOTRE MAIRIE ET SON JARDIN

Dans le cadre des travaux du centre bourg, la cour de la Mairie sera réaménagée.

Dans un souci d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la salle du conseil municipal sera installée dans le hall au rez-de-chaussée.

Les agents du service des espaces verts nous ont réalisé un très bel

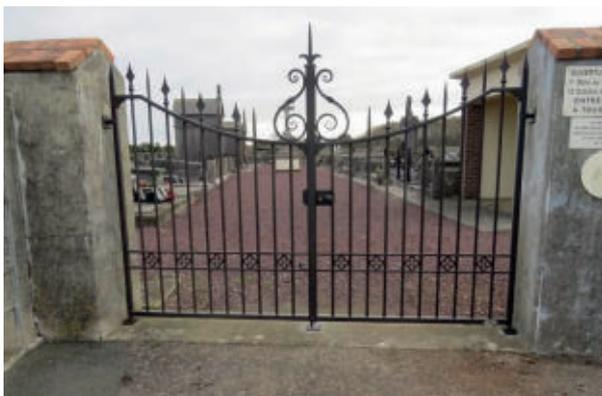
aménagement paysager qui sera ouvert lors des mariages, les pacs, les baptêmes civils et les noces d'or. Les familles pourront ainsi en profiter pour leurs photographies.



LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Le cimetière communal est un lieu de mémoire. À ce titre, il est ouvert à tous dans le respect des règles de quiétude et de décence. Tous les visiteurs, y compris les professionnels, doivent respecter l'environnement général du cimetière, les monuments, les équipements, les végétaux et les allées. L'accès est interdit aux animaux, même tenus en laisse.

Nous sommes conscients qu'il y a un entretien et des travaux à entreprendre. Nous avons commencé par le changement du portail. Il est déjà programmé une réfection des murs.



Au niveau administratif, une procédure de reprise des concessions en état d'abandon sera lancée. Un inventaire des tombes va être effectué car certaines pourraient être classées d'intérêt patrimonial.

Notre cimetière recevra une grande attention de notre part

La commune a célébré de nombreuses manifestations patriotiques au cours de ces derniers mois, malgré la situation sanitaire qui n'a pas permis d'organiser les cérémonies dans leur forme habituelle. Ce qui a conduit à restreindre la présence des Aultois(es) au strict minimum dans le respect des consignes préfectorales suite au Covid-19. Une année très difficile pour le « Devoir de Mémoire » et pour tous nos Anciens Combattants. **Merci à l'U.N.C ainsi que le Souvenir Français pour leur présence sans oublier tous les porte-drapeaux.**



8 JUIN 2020

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine. Avec la présence de Michel Quetel, Président de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C)



18 JUIN 2020

80ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. Un hommage au Grand Homme est rendu par Jean Sauzéat qui prononce son message devant une population silencieuse, précédant le chant des Partisans interprété par Isabelle Derche, suivi par l'hymne national repris en cœur.

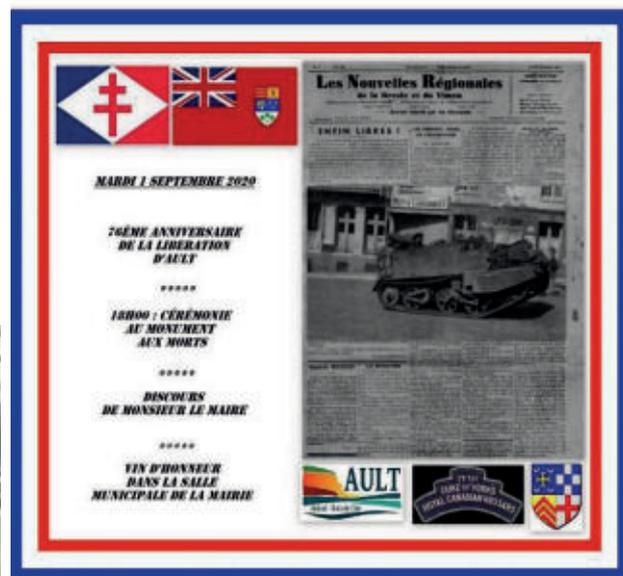
14 JUILLET 2020 - Fête Nationale

Pour son premier 14 juillet en tant que maire, Marcel Le Moigne a rappelé dans son discours la signification de la prise de la Bastille : « **Un peuple auparavant sujet qui a commencé à devenir enfin un peuple acteur de sa vie. [...] Une date symbole lors de laquelle le peuple a modifié le cours de l'Histoire** ». Un jour qui marque la fête et la mise à l'honneur de la République, « **qui est un peu comme l'air que l'on respire, quelque chose dont on ne se rend vraiment compte que lorsqu'il se raréfie** », a affirmé l'édile.



1er septembre 2020 - Libération d'Ault

76ème anniversaire de la Libération de notre belle commune. Pour la première fois, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont pris la décision de commémorer annuellement la Libération de la ville par les troupes de la 3ème Division d'Infanterie canadienne le 1er septembre 1944. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et un discours de Marcel Le Moigne, une exposition de photos et d'archives d'époque a été proposée à l'Hôtel de Ville.



1er septembre 2020 Hommage à Samuel Paty

C'est sur « One » du groupe U2, l'une des chansons préférées de Samuel Paty pour l'accompagner

lors de l'hommage national que la cérémonie a commencé à 11h30.

Plus de 80 personnes sont venues rendre hommage au « professeur lâchement assassiné » rappelle Monsieur le Maire Marcel Le Moigne lors de son discours.

11 novembre 2020 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918

Malgré la COVID, la municipalité a tenu à rendre hommage à nos soldats morts pour la France et notre liberté en ce jour du 11 novembre 2020. C'est en effet le 11 novembre 1918, très exactement à 5h15, que l'Armistice est signé par les représentants des Alliés (France, Russie, Royaume-Uni, États-Unis) ainsi que ceux de l'armée allemande. Etaient notamment présents le maréchal Foch, commandant suprême des forces alliées, l'amiral Wemyss, représentant britannique, et Matthias Erzberger, représentant du Gouvernement allemand. L'armistice est signé dans un wagon-restaurant situé en pleine forêt de Compiègne, dans l'Oise. En fin de cérémonie, Michel Quéstel, Président de l'Union nationale des Combattants remet une décoration.



Un nouveau confinement nous oblige à changer notre mode de vie et à restreindre nos déplacements. Nous souhaitons beaucoup de patience aux Aultois pour traverser cette épreuve et particulièrement aux commerçants et artisans. La préservation de la vie, la sécurité et l'accompagnement de l'activité économique locale doivent guider les élus dans leurs décisions.

La municipalité majoritaire a fait le choix de stopper les travaux du centre culturel en prétextant les raisons d'un surcoût pour achever la construction du site. Ce projet est donc arrêté pour un temps indéterminé sans solutions proposées. Une grande partie des élus en place se sont toujours opposés à ce projet valorisant Ault.

En parallèle, la municipalité majoritaire souhaite rénover la résidence « Le Manoir ». Des sommes conséquentes (pas moins de 56 000 euros pour le simple changement des menuiseries, 21 000 pour les radiateurs, sans compter la main d'œuvre) vont être investis pour réhabiliter 6 appartements à restaurer complètement.

« Le Manoir » est un gouffre financier depuis plus de 20 ans, un investisseur prévoyait de l'acquérir pour 140 000 € (estimation des domaines) afin de créer de nouveaux logements locatifs. Cette somme pouvait financer le surcoût du centre culturel qui fait partie de l'avenir de notre commune.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Charlotte LEROY et Laurent HOUBART

CREDITS PHOTOS :

Jean SAUZÉAT
Sylvain COUTANT
Jean-Louis LAFORÊT
Hélène BUSNEL
Jean-Louis DERCHE
Merci pour leurs contributions



**Les chalets sont ouverts
durant les fêtes,**

le samedi de 15h à 18h

*L'équipe de l'animation
propose vin chaud,
chocolat et crêpes*

LA MAIRIE

27 bis grande rue

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8h30-12h et
13h30-17h
le vendredi 08h30-12h et
13h30-16h30
le samedi 10h-12h

Téléphone : 03 22 60 41 21

Le Site Internet :

www.ault.fr

Facebook :

Commune d'ault

Mail :

secretariat.accueil@ault.fr

SERVICES PUBLICS

**Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)**

27 bis grande rue

Téléphone : 03 22 60 41 21

Mail : ccas@ault.fr

École Simone Veil :

Rue de Dalhausen

Téléphone : 03 22 60 50 32

Mail :

ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

Bibliothèque :

17 avenue du général Leclerc

Téléphone : 03 22 60 52 21

Mail : bibliothèque@ault.fr

Horaires d'hiver :

le mercredi de 14h à 18h

le vendredi de 16h à 18h

le samedi de 10h à 12h et de
15h à 17h

**Trésor Public – Centre
des Finances Publiques**

rue Léon Blum - Ault

Téléphone : 03 22 60 41 24

Gendarmerie

Communauté de Brigades
de Friville-Escarbotin

Téléphone : 03.22.61.63.17

La Poste

41 Grande Rue

Téléphone : 3631 (Nonsurtaxé)

Horaires :

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 16h30

le samedi de 9h à 12h

Déchetterie d'Ault

Rue d'Eu

Téléphone : 03 22 26 28 67

Horaires jusqu'au 14 avril

le lundi et du mercredi au

samedi, 9h-11h50 et 14h à 16h50

Office de Tourisme

17 Avenue du Général Leclerc

Téléphone : 03 22 60 57 15

Le Site Internet :

www.destination-letreport-mers.fr

CONTACTER LES ÉLUS

Le Maire :

Marcel LE MOIGNE

le-maire@ault.fr

Education - Culture

Vie associative :

Hélène BUSNEL

h-busnel@ault.fr

Urbanisme

Environnement :

Laurent CHOLET

l-cholet@ault.fr

Affaires sociales

Administration générale :

Florence LE MOIGNE

f-lemoigne@ault.fr

Développement local

Tourisme :

Alain NICQUET

a-nicquet@ault.fr

POINT INFORMATIQUE POUR TOUS

Alors que le numérique est au cœur du quotidien de chacun, la commune d'AULT met à disposition de ses concitoyens un point informatique en mairie.

Cette initiative est réservée exclusivement aux démarches administratives : CAF, Pôle emploi, Services de l'État, Scolaire.

L'accès est entièrement gratuit et bien évidemment sécurisé. En cas de besoin, une aide pourra être apportée par le service accueil de la mairie.

